

**CENTRE DE FORMATION
DES EXPERTS DE JUSTICE DE LYON**

74 rue de Bonnel
69003 LYON
Email : centreformation@experts-lyon.fr
Tel : +33478273581



Expertise en matière pénale

Présentation de la justice pénale en France

Durée: 3.00 heures (0.50 jours)

Profils des apprenants

- Toutes spécialités confondues

Prérequis

- Être inscrit près la Cour d'appel en qualité d'expert de justice

Accessibilité et délais d'accès

Accès par transports publics :

Bus : - Lignes C3 et C13 : arrêt "Les Halles de Lyon-Paul Bocuse"
- Ligne C9 : arrêts "Moncey-Bonnel" et "Saxe-préfecture"
- Lignes C14, C4 : arrêt "Saxe-Lafayette"

Métro : Ligne B. Arrêt "Place Guichard-Bourse du Travail"

Tramway : Ligne T1, station "Palais de Justice-Mairie du 3e"

Gares :

- Gare de la Part-Dieu

Tramway ligne T1 direction Debourg ou IUT Feyssine : arrêt "Palais de Justice-Mairie du 3e"

- Gare de Perrache

Tramway ligne T1 direction IUT Feyssine : arrêt "Palais de Justice-Mairie du 3e"

Qualité et indicateurs de résultats

87/100

Objectifs pédagogiques

- Présentation de l'organisation judiciaire
- Présentation des acteurs de la procédure pénale
- Présentation des acteurs de la procédure pénale
- Présentation de l'enquête pénale
- Quelques grands principes, communs avec la justice civile
- L'intervention de l'expert

CENTRE DE FORMATION DES EXPERTS DE JUSTICE DE LYON

74 rue de Bonnel

69003 LYON

Email : centreformation@experts-lyon.fr

Tel : +33478273581



Contenu de la formation

- Présentation de l'organisation judiciaire
- Présentation des acteurs de la procédure pénale :
 - Classification des infractions (crimes, délits, contraventions)
 - Différences tribunaux / Cours d'appel / Cour de cassation
 - Distinction juges / procureurs
 - Système inquisitoire / système accusatoire
 - Cas particulier de la Cour d'Assises
- Présentation des acteurs de la procédure pénale :
 - La police judiciaire (officiers et agents ; policiers et gendarmes, douaniers)
 - Le procureur de la République et le procureur général
 - Le juge d'instruction/le juge du siège
 - L'expert (expertise / examen)
 - Les prévenus, mis en examen, accusés
- Présentation de l'enquête pénale :
 - L'enquête initiale : préliminaire / flagrant délit
 - La garde à vue et la perquisition
 - La décision du procureur : classement Ou engagement des poursuites
 - La comparution immédiate / la CRPC / la COPJ, l'information
 - Les alternatives aux poursuites RAL, MEDIATION
 - La plainte avec constitution de partie civile
 - L'information judiciaire (double degré : juge d'instruction et chambre de l'Instruction)
 - Le jugement (Tribunal de Police / tribunal correctionnel / cour d'Assises)
 - Les recours (appel / pourvoi en cassation)
- Quelques grands principes, communs avec la justice civile :
 - La Justice est rendue au nom du peuple français
 - Le juge a une obligation d'impartialité
 - Le principe du contradictoire
 - La justice rend des décisions motivées
 - Le principe du double degré de juridiction
- L'intervention de l'expert :
 - L'enquête initiale
 - L'information judiciaire
 - Le tribunal

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Monsieur Eric MAZAUD, Avocat Général, Pôle criminel, Cour d'appel de Lyon

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne des documents supports

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement à signer à votre arrivée en formation
- Fiche évaluation de formation à compléter après la formation

CENTRE DE FORMATION DES EXPERTS DE JUSTICE DE LYON | 74 rue de Bonnel LYON 69003 | Numéro SIRET : 47994604800036 |

Numéro de déclaration d'activité : W691078505 (auprès du préfet de région de : 69)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.